



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**Délibération de la Commission Recherche**

**N° 2023-CFR-0003**

**Séance du 20 janvier 2023**

---

Président : M. Pasquale MAMMONE  
Vice-Président : M. Éric MONFLIER

**Avis sur la cotisation au GIS Institut et Etudes des Faits Religieux**

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés  
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 37  
Nombre de membres présents : 20  
Nombre de membres représentés : 8  
Nombre de vote pour : 28  
Nombre de vote contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche émet un avis favorable sur la cotisation au GIS Institut et Etudes des Faits Religieux.

Arras, le 23/02/2023

Le Président

Pasquale MAMMONE

**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX  
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37  
www.univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Commission Recherche du 20 Janvier 2023

**Cotisation au GIS « Institut d'Etude des Faits Religieux »**

*Convention en cours de renouvellement*

Descriptif :

L'Institut d'Etude des Faits Religieux (IEFR) est un réseau régional inter-universitaire qui a pour objectif la recherche, la valorisation et la diffusion du travail scientifique. Sa finalité principale est de favoriser et de développer des coopérations de recherche et de diffusion de la culture scientifique dans le domaine de l'histoire, de la philosophie, des sciences des religions.

Contribution de l'Université d'Artois : 5 000€

Partenaires :

- Université d'Artois
- Université de Lille
- Institut Catholique de Lille
- Université de Picardie Jules Verne
- Université du Littoral Côte d'Opale